



# Les addictions en France au temps du confinement




*Tendances n° 139, OFDT, 8 p.  
Septembre 2020*


La pandémie de Covid-19 est à l'origine d'une crise sanitaire qui a entraîné, en sept mois, plus de 848 000 décès dans le monde, dont plus de 30 000 en France. En dépit de variations nationales, la pandémie a amené la plupart des gouvernements à décréter l'état d'urgence sanitaire et à prendre des mesures exceptionnelles pour limiter la propagation de l'épidémie : restrictions de circulation, fermeture de la plupart des lieux accueillant du public ainsi que de l'ensemble des frontières internationales, confinement général dans une cinquantaine de pays, notamment au sein de l'Union européenne (hormis aux Pays-Bas et en Suède) et en France où, entre le 17 mars et le 11 mai 2020, l'ensemble de la population a été assignée à résidence et un contrôle des sorties a été mis en place. Cette période est allée de pair avec des transformations dans les habitudes de vie, la consommation des ménages, l'organisation du travail, les conditions de circulation des personnes, l'accès aux soins, etc. Elle a aussi pesé sur les conditions d'accès aux drogues (licites et illicites) et les contextes de consommation de produits psychoactifs.

Ce numéro de *Tendances* offre un premier bilan des effets de la crise sanitaire sur l'offre et les usages de produits psychoactifs et des jeux d'argent et de hasard (JAH), complété par les premiers résultats de l'enquête en ligne conduite par l'OFDT auprès des consommateurs de cannabis entre le 10 juillet et le 7 août 2020. Il propose un aperçu des évolutions observées pour les trois produits les

plus consommés (alcool, tabac et cannabis), à la fois du point de vue de l'offre (disponibilité à l'achat, facilité d'approvisionnement, évolution des prix, etc.) et de la demande (niveaux de consommation, contextes et pratiques d'usage, etc.), en lien avec les mesures prises pour encadrer la vente et limiter les occasions de consommation (maintien de l'ouverture des bureaux de tabac, fermeture des bars et des restaurants). Elle rend également compte de l'adaptation organisationnelle des établissements du champ sanitaire et de la réduction des risques et des dommages (RdRD) opérée, en temps réel, pendant cette période critique.

*Observatoire français des drogues et des toxicomanies*

 [Télécharger](#) le *Tendances* (fichier PDF, 561 Ko)

 [Télécharger](#) le communiqué de presse (fichier PDF, 461 Ko)